



Impot sur le revenu.....

Par **dounia**, le **20/08/2008** à **15:27**

bonjour,

mariés en novembre 2007...je viens de recoir mon avis d'imposition, ainsi que l'avis d'imposition conjointe (novembre 07 , decembre 07) avec indiqué: vous n'etes pas imposable à l'impot sur le revenu...

je ne comprend pas pourquoi il notifie que nous ne sommes pas imposables, puisque mon mari lui l'est...?

Y'aura t il un 3 eme avis , c'est a dire celui de mon mari?

d'autre part, mon conjoint a eue un remboursement de 700e du tresor public...(nous pensons a un trop perçus,).et oui il a beaucoup donné l'année dernière!!!.

pourquoi n'ont ils pas garder la somme et lui demander la différence pour 2007?

MERCI

Par **domi**, le **20/08/2008** à **17:13**

Votre mari va recevoir son avis d'imposition correspondant à la période ou vous n'étiez pas mariés ! D'autre part concernant le " trop perçu ", il est indiqué sur le courrier à quoi il correspond! Etes vous sure qu'il ne s'agit pas d'une prime à l'emploi? dans tous les cas si ce remboursement vient réellement d'un trop perçu , il est normal que les impots remboursent ! ils ne conservent pas d'argent pour l'année suivante ! Domi

Par **dounia**, le **20/08/2008** à **17:34**

ok merci DOMI

Nous n'avons pas encore reçu de courrier correspondant au remboursement, nous ne pensons pas à une prime pour l'emploi...puisque'il dépasse le plafond..

merci